



REGLEMENT DES NATIONAUX UFOLEP DE NATATION

Préambule :

Le règlement de la natation **UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) obéit aux règles de la **F**édération **I**nternationale de la **N**atation **A**mateur (**FINA**), tout étant validé par la **C**ommission **N**ationale **S**portive des **A**ctivités **A**quatiques (**CNSAA**).

Dans ce document, les termes :

- **Nageur** s'applique pour tout compétiteur, masculin ou féminin.
- **Fille** s'applique pour toute compétitrice féminine
- **Garçon** s'applique à tout compétiteur masculin
- **Licence** fait référence à la licence UFOLEP

Pour entrer dans la piscine, le « pass vaccinal » sera demandé si les conditions sanitaires en vigueur à cette date l'exigent et un bracelet sera mis au poignet d'une couleur le samedi et d'une autre le dimanche pour contrôler la FMI qui est à 500 personnes dans cette piscine.

①- Engagements

Tout nageur engagé aux Nationaux UFOLEP de Natation doit avoir participé aux phases éliminatoires (championnats départementaux et / ou régionaux).

Les comités régionaux sont seuls responsables du choix de leurs participants, en accord avec les objectifs qui leur sont propres.

- Les engagements doivent, **obligatoirement**, être validés et envoyés par le délégué départemental et/ou régional UFOLEP, au plus tard 14 jours avant le début de la compétition, **accompagnés de la photocopie de la licence à jour des nageurs sélectionnés et de la copie des résultats des championnats départementaux et / ou régionaux**,

au responsable informatique CNSAA de la compétition : Guy ABERT

(malou.natation@free.fr)

et à la responsable de la CNS AA : Catherine SCHNEIDER

(schneider_c2004@yahoo.fr) (tiret du _ entre schneider et c2004)

- Après édition du programme, soit 7 jours avant le début de la compétition, **il ne sera plus permis de modifier quelque engagement que ce soit**, sauf cas de force majeure (blessure, maladie, etc.). Dans ce cas, le remplaçant sera engagé dans les mêmes épreuves que le titulaire indisponible.
- Les droits d'inscription seront à régler directement à l'UFOLEP Nationale après établissement de la facture éditée par celle-ci quelque temps après la compétition.
- Le dossier d'invitation aux Nationaux doit être complété et renvoyé au responsable UFOLEP de la région organisatrice dans les mêmes délais, suivant les précisions apportées dans le chapitre suivant « Composition des équipes ».

②- Composition des équipes

② a– Catégories d'âge :

Pour les catégories d'âge indiquées dans ce document, les valeurs correspondent aux âges que les participants ont au 31 décembre de l'année civile de référence comprenant le début officiel de la saison.

(Soit pour cette année le 31 décembre 2021)

Sur-classement : Aucun n'est autorisé pour les épreuves individuelles.

Un seul est autorisé par relais en cas uniquement de pénurie de nageurs par sexe dans une catégorie d'âge.

- **11 – 12 ans : nés en 2009 – 2010**
- **13 – 14 ans : nés en 2007 - 2008**
- **15 – 16 ans : nés en 2005 - 2006**
- **17 – 19 ans : nés en 2004 – 2003 - 2002**
- **20 ans et plus (Majors : nés en 2001 et avant)**

② b – Equipes Régionales :

- 5 filles et 5 garçons de la catégorie 11-12 ans
- 5 filles et 5 garçons de la catégorie 13-14 ans
- 5 filles et 5 garçons de la catégorie 15-16 ans
- 5 filles et 5 garçons de la catégorie 17-19 ans
- 5 filles et 5 garçons de la catégorie 20 ans et plus

Important : La Région devra répartir ses nageuses et nageurs avec un représentant pour chaque 100m et au moins un représentant pour chaque 50m dans chacune des catégories sous peine de pénalités de points pour le classement des régions.

❷ c – Equipes d'Association :

- 1 fille et 1 garçon de la catégorie 11-12 ans
- 1 fille et 1 garçon de la catégorie 13-14 ans
- 1 fille et 1 garçon de la catégorie 15 ans et plus

Dans cette équipe, les filles ou garçons de 15 ans et plus participeront au classement triathlon dans la catégorie d'âge équivalente à l'équipe régionale.

Important : Une « équipe d'Association à Simple Appartenance UFOLEP » est une équipe composée uniquement de filles et de garçons qui n'ont pas de licence activités aquatiques ailleurs qu'à l'UFOLEP !

Pour cette année, chaque région ayant participé aux championnats départementaux et/ou régionaux ne pourra présenter qu'une seule équipe d'association à simple appartenance UFOLEP en fonction de la FMI qui est de 500 personnes.

❷ d – Licences :

Avant chaque course, les nageurs doivent présenter leur licence signée et avec photographie, lors du passage à la chambre d'appel, à l'officiel désigné, membre de la CNSAA, qui en vérifie la régularité.

Si un nageur ne peut présenter sa licence :

- son identité devra être vérifiée sur présentation d'une pièce officielle avec photographie. En cas d'absence de pièce d'identité officielle, le nageur se verra interdire la participation aux Nationaux.
- Un enregistrement en sera fait et entraînera une amende

➤ Amendes : ○ Absence de licence :

- Jeune : 15 €
- Adulte : 30 €
- Absence officiel : 50 €
- Forfait injustifié :
- Jeune : 35 €
- Adulte : 50 €

Les licences des officiels devront être présentées lors de la composition du jury et vérifiées de la même manière que pour les compétiteurs.

Tout comité régional ayant fait participer un non-licencié ou ayant fraudé sur sa personnalité sera sanctionné conformément au règlement disciplinaire.

② e – Officiels :

Chaque délégation devrait fournir, au minimum, 3 officiels confirmés, de préférence de niveau A. La somme allouée par le national sera répartie sur l'ensemble des officiels. Une amende (voir ci-dessus) sera infligée aux régions fautives dans le cas contraire. Afin d'obtenir un jury complet, il serait souhaitable que chaque région puisse en présenter 3 ou plus et en informer la CNSAA courant avril.

La région organisatrice complètera le jury avec ses propres ressources. Dans le cas où elle ne le pourrait pas, une participation plus importante sera demandée aux différentes délégations, de façon à ce que la compétition se déroule dans les meilleures conditions.

② f – territorialité

Le nouveau découpage peut se décliner en régions administratives françaises ou en sous régions académiques :

Ex : Pour la Région Île de France :

- la délégation peut être uniquement Île de France comportant les académies de Paris, Versailles et Créteil.
- Soit se décliner en niveaux académiques Île de France Paris, Île de France Versailles ou Île de France Créteil
- Soit Île de France avec une seule académie (Île de France Paris) et les deux autres réunies (Île de France Créteil-Versailles).
- **Nota :** si vous vous mettez en académies, vous ne pouvez pas créer une délégation région Île de France

③- Les épreuves individuelles

Chaque nageur, qu'il fasse partie des équipes de région ou d'association, devra participer à 3 épreuves individuelles, au maximum, à choisir parmi les suivantes :

- **Un 100m** soit en Dos, soit en Brasse, soit en Papillon, soit en Nage Libre, soit en 4 Nages.
- **Deux 50m** soit en Dos, soit en Brasse, soit en Papillon, soit en Nage Libre.

ATTENTION : ces deux 50m devront obligatoirement être réalisés dans d'autres spécialités que celle choisie pour le 100m.

Exemple : un nageur effectuant un 100m nage Libre choisira ses deux 50m parmi les nages suivantes : Dos, Brasse, Papillon.

ATTENTION : particularité du 100m 4 nages en bassin de 50m. Le changement de nage doit s'effectuer dans une zone comprise entre les 22m et les 28m du bassin.

④- Les relais

2 types de relais sont proposés :

➤ Les relais comptant pour le classement des Régions ou ceux comptant pour le classement des Associations :

④ a – Relais des Régions :

- Un 8 x 100m 4 Nages
- Un 8 x 100m Nage Libre
- Un 8 x 50m Spécialités
- Un Aquaraid (Cf. Règlement Aquaraid)
- Un 8 x 50m NL (Majors)

ATTENTION : un nageur, d'une équipe régionale, ne peut disputer qu'un seul des 4 relais.

Composition et ordre de passage :

8 x 100m 4 Nages , 8 x 100m Nage Libre, Aquaraid : dans l'ordre, une fille puis un garçon, dans les catégories 11-12 ans, puis 13-14 ans, puis 15-16 ans et 17-20 ans.

8 x 50m Spécialités : dans l'ordre, une fille puis un garçon, qui nageront :

- en Dos, pour ceux de la catégorie 11-12 ans
- en Brasse, pour ceux de la catégorie 13-14 ans
- en Papillon, pour ceux de la catégorie 15-16 ans
- en Crawl, pour ceux de la catégorie 17-20 ans

8 x 50m Majors : dans l'ordre, une fille puis un garçon

④ b – Relais des Associations :

- Un 6 x 100m 4 Nages
- Un 6 x 100m Nage Libre

Chaque nageur de l'équipe dispute les 2 relais

Composition et ordre de passage :

6 x 100m 4 Nages, 6 x 100m Nage Libre : dans l'ordre, une fille puis un garçon, dans les catégories 11-12 ans, puis 13-14 ans, puis 15 ans et plus.

④ c – Relais des Vieux Maillots :

- Un 4 x 25m ou 4x 50m spécialités (suivant la taille du bassin)

Réservé aux accompagnants et encadrants des régions de plus de 40 ans et n'ayant participé à aucune des épreuves précédentes. Mixte, sans parité hommes/femmes. La licence UFOLEP est obligatoire et doit être présentée.

Ce relais doit être enregistré en amont avec ses participants nominativement.

Ordre de passage :

Dos, brasse, papillon, crawl

④ d – 200NL Ufonat: course individuelle qui ne compte pas au triathlon mais qui apporte des points bonus au classement des régions.

Cette nage est obligatoire pour les nageurs qui ne sont pas intégrés dans un relais.

Tout nageur intégré dans un relais ne peut pas s'aligner sur ce 200mNL.

④ e – Relais aquaraid

① - Forme :

Parcours aquatique sous forme de relais mixte, 1 nageur et 1 nageuse de chacune des 4 catégories d'âge (11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus) soit en tout 8 nageurs.

② - Distance : 50 m.

③ - Particularité :

Les 2 nageurs de la même catégorie d'âge font le parcours ensemble dans la même ligne d'eau.

④ - Parcours :

① **Départ**

Au coup de sifflet, les nageurs de la 1ère catégorie (11-12ans) sautent dans l'eau

-

② **25 m en crawl water-polo**

- Le déplacement se fait sur le ventre par des mouvements de bras alternatifs.
- La tête jusqu'au menton reste au-dessus de la surface de l'eau sur toute la distance

En bassin de 25mètres, les nageurs doivent toucher avec une partie quelconque du corps et faire demi-tour En bassin de 50mètres, les nageurs doivent dépasser les repères indiquant la limite des 25m pour passer à la phase suivante.

③ **12,5 m en Sauvetage**

- Le garçon doit tracter sa partenaire sur 12,5 m
- La partenaire joue le rôle de la victime, sa tête devra rester au-dessus de la surface de l'eau
- Elle ne pourra faire aucun mouvement de jambes ou des bras.
- Mode de traction indifférent, mais sans « étranglement » la victime.

④ **12,5 m en Sauvetage**

- Changement de rôle, la fille doit tracter son partenaire sur les derniers 12,5m.

⑤ **Passage du relais**

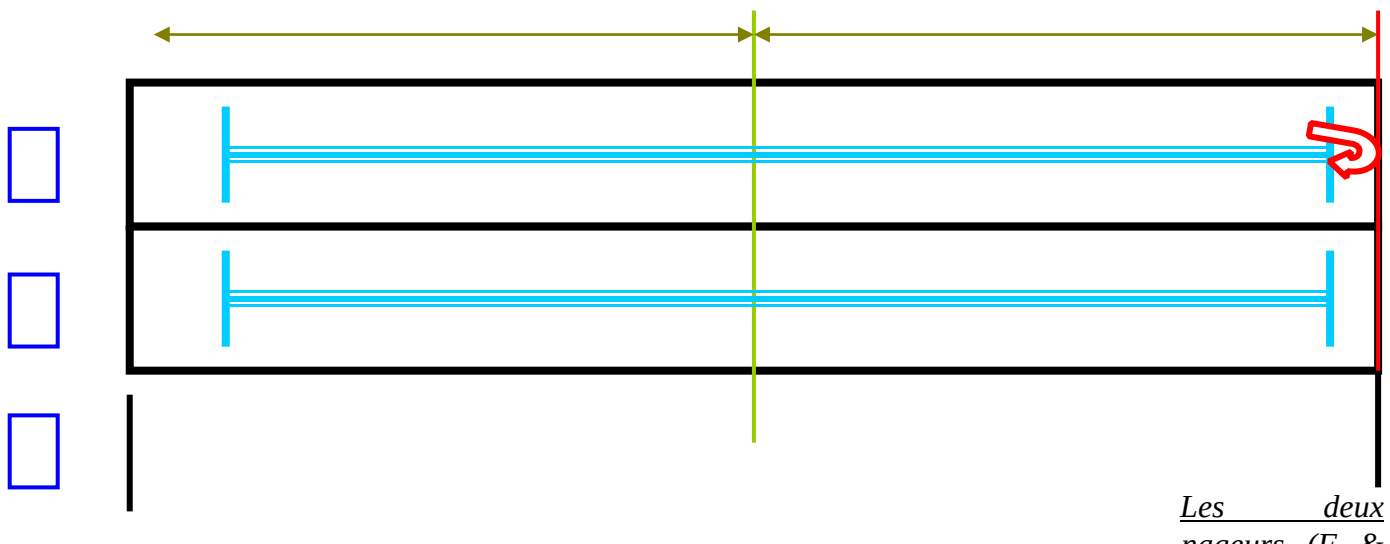
- Le relais est passé dès que les deux équipiers ont touché le mur.
- Les 2 nageurs de la catégorie d'âge suivante exécutent le même parcours.

⑥ **Arrivée**

Le chronomètre est arrêté une fois les deux derniers équipiers de la dernière catégorie d'âge ont touché le mur.

⑤ - Bassins :

- Bassin de 25 m Limite 25M 12,5 m 12,5 m



⑤ - Classements et récompenses

⑤ a – Décompte des points :

- Chaque nageur marquera, pour chacune des épreuves qu'il aura disputées, un nombre de points correspondant à sa performance dans la table de cotation FINA.
 - En cas de disqualification dans une épreuve, il ne marquera donc aucun point, mais accédera au classement triathlon.
 - En cas de forfait, sur une ou plusieurs nages, il ne marquera également aucun point, et ne pourra pas accéder au classement triathlon.
- Pour les relais, le premier totalisera un nombre forfaitaire de 2000 points, le second 1800, le troisième 1600 et ainsi de suite.
 - En cas de forfait, aucun point ne sera attribué.
 - En cas de départ anticipé et/ou de mauvaise prise de relais, le relais sera disqualifié et ne marquera aucun point (application du règlement comme pour le décompte des points des nages individuelles).

⑤ b – Classement des nageurs :

- **Un classement individuel** sera établi au temps sur chacune des distances, pour chacune des spécialités, dans chacune des catégories d'âge et de sexe. En cas d'égalité, les concurrents seront déclarés ex-aequo.

- **Un classement « triathlon »**, par catégorie d'âge et de sexe, sera établi par cumul des points obtenus sur les 3 épreuves individuelles hors le 200mNL.
Un nageur n'ayant pas participé à 3 épreuves individuelles ne pourra pas être classé.

⑤ c – Classement des relais :

- Un classement sera établi pour chacun des relais. Les trois premières équipes de chacun des relais seront récompensées

⑤ d – Classement des Associations :

Pour chacune d'entre elles, un classement sera établi par cumul des points obtenus par chaque nageur et chaque relais qui les compose.

⑤ e – Classement des Régions :

Pour chacune d'entre elles, un classement sera établi par cumul des points obtenus par chaque nageur des 5 catégories « 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17-19 ans, 20 ans et plus » dans toutes les nages individuelles y compris le 200m NL et par chaque relais qui les compose, diminué des points de pénalités obtenus dans les cas suivants :

Un compétiteur ne peut appartenir qu'à une région ou qu'à une équipe associative. Les points obtenus par les compétiteurs d'une équipe associative dans les nages individuelles et dans les relais ne sont pas comptabilisés pour le classement des régions.

⑤ f – Récompenses :

• **Classement individuel :**

- Une médaille aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} par nage, par sexe et par catégorie d'âge aux :
 - 50m : Dos, Brasse, Papillon, Nage libre
 - 100m : Dos, Brasse, Papillon, Nage libre, 4 nages
 - 200NL
- Un diplôme sera décerné au 1^{er} dans sa catégorie d'âge au triathlon (100m et les 2 50m)

• **Classement des relais :**

- Une coupe et médailles au 1^{er}, médailles aux 2^{ème} et 3^{ème} des relais Régions et Associations :

- 8 x 50m spécialités
- Aquaraid
- 8 x 100m 4 nages
- 8x 100m Nage libre
- 8 x 50m nage libre Majors
- 6 x 100m 4 nages
- 6 x 100m Nage libre
- ○ Un trophée pour l'équipe et un fanion pour le premier relais des vieux maillots, 1 fanion pour les 2 relais suivants

- **Classement général des Associations:**

- Une grande coupe à la 1^{ère}
- Une coupe aux 2^{ème} et 3^{ème}

- **Classement général des Régions :**

- Un trophée sera remis à la première des régions lequel sera retransmis d'année en année
- Une grande coupe à la 1^{ère}
- Une coupe à toutes les autres

⑤ g Palmarès

Chaque région recevra le tableau des meilleures performances et les diplômes afférents aux nouvelles performances.

⑥- Ethique et discipline

⑥-a Anti-dopage

Tout nageur participant aux Nationaux de Natation UFOLEP est susceptible de faire l'objet d'un contrôle anti-dopage. Il est donc souhaitable que chaque mineur soit accompagné d'un représentant légal ou désigné.

Chaque nageur contrôlé doit être en capacité de décliner son identité : licence avec photo récente obligatoire.

Si un compétiteur suit un traitement médical particulier, il devra présenter les documents adéquats.

Si dans ce traitement, il est prescrit un médicament contenant une molécule interdite (préciser sur la boîte), le compétiteur devra avoir demandé à l'AFLD (Association

Française de Lutte contre le Dopage) l'objet d'une AUT (Autorisation d'Utilisation Thérapeutique).

⑥b Tenue/ Discipline

Tout nageur engagé aux Nationaux UFOLEP de Natation se doit de respecter la charte de discipline

Chaque délégation est responsable du comportement des membres la constituant (nageur, officiel, ...) Toute dérive pourra être sanctionnée immédiatement par le juge arbitre et confirmée par le jury d'appel (composé de 3 personnes référentes n'appartenant pas au jury), pouvant aller dans un premier temps jusqu'à l'exclusion de la compétition. La commission disciplinaire de l'UFOLEP statuera ultérieurement sur des sanctions complémentaires éventuelles.

CHARTE DE DISCIPLINE CNS AA

Introduction : Cette charte a pour but de sensibiliser les participants ou organisateurs de nos manifestations à quelques règles d'usage sans pour autant être exhaustives.

A- A l'HÔTEL et dans n'importe quel lieu

Le groupe respectera les directives du responsable de délégation pour la répartition et l'attribution des chambres.

La répartition nominative par chambre devra être préparée avant l'arrivée à l'hôtel afin de gagner du temps.

Plus généralement chaque membre de la délégation respectera l'organisation choisie et les directives données par le responsable de délégation.

1) COMPORTEMENT GENERAL

Ne pas déranger la tranquillité des autres personnes.

Nous vous demandons d'être silencieux quand vous rentrez à l'hôtel ou dans n'importe quel lieu, quelle que soit l'heure, **MAIS SURTOUT LA NUIT EN EVITANT TOUT TAPAGE** .

Nous vous demandons également de rentrer dans vos chambres respectives et d'éviter de vous regrouper dans une chambre après, pour le confort de tous.

Sur la voie publique comme dans tous lieux il est **FORMELLEMENT INTERDIT D'APPORTER et/ou de BOIRE DE L'ALCOOL , de PRATIQUER ou INCITER à des BIZUTAGE et de PROPOSER ou PRENDRE des SUBSTANCES PROHIBÉES.**

Chacun respectera de façon plus générale, les règles prévues par la loi française.

2) NORMES DE SECURITE

Nous attirons votre attention sur le respect des normes de sécurité dans tous les lieux que vous aurez à fréquenter.

Il en est de même dans tous les moyens de transport utilisés.

COURSIVES EXTERIEURES (exemple)

- Ne pas toucher aux extincteurs
- Ne pas toucher à la coupure de courant général
- etc

CHAMBRES (exemple)

- Ne rien jeter par les fenêtres,
- Ne rien déposer sur les rebords des fenêtres,
- Ne rien déposer à proximité ou sur les convecteurs,
- Ne pas laisser les robinets ouverts,
- Ne pas laisser les portes d'accès ouvertes,
- Eteindre les lumières en quittant la chambre.
- etc

TRANSPORTS (exemple)

- Mettre sa ceinture de sécurité,
- Rester calme et écouter les directives du chauffeur et des accompagnants
- etc

3) MATERIEL

Nous vous remercions de respecter cet hôtel et le matériel qui vous est confié :

- Eviter les tâches sur le sol
- Les chambres doivent toujours être rangées afin de permettre au personnel de travailler normalement dans les chambres.
- Toute chambre désordonnée ne permettant pas au personnel de travailler normalement ne sera pas nettoyée et aucune plainte ne sera acceptée même en cas de perte d'un objet.

**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D'EMMENER DE LA NOURRITURE
AVEC SOI**

B- BASSIN

A leur arrivée devant la structure aquatique chaque groupe ou délégation se présentera devant la porte d'entrée de la piscine, en l'attente des indications à suivre que le Responsable de Délégation communiquera.

Chaque Délégation recevra un dossier dès son arrivée, qui sera récupéré par le Responsable de Délégation.

Les nageurs se rendront directement dans les vestiaires afin de se mettre en tenue de bain.

Le Responsable de Délégation et les entraîneurs désignés seront seuls autorisés à circuler si nécessaire autour du bassin, lors des échauffements ou la mise en place de la compétition.

Les officiels désignés par la délégation prendront contact avec le responsable du Jury désigné par la CNSAA.

En fonction de la FMI de la piscine, les nageurs et les autres personnes de la Délégation se dirigeront vers les tribunes.

Pendant la compétition, seul le Jury sera autorisé à circuler aux bords du bassin.

Pour tous, il est obligatoire de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Chacun respectera les règles de vie telles que les valeurs du sport l'imposent.

C- LA COMPETITION

Chaque nageur respectera la règle de participation à une compétition telle que définie par le règlement National UFOLEP.

Chaque personne présente au bord du bassin respectera les règles de vie et de relation dans un esprit sportif.

Toute réclamation sera transmise par écrit au juge arbitre dans les 30mn qui suivent l'évènement par le responsable de délégation.

Si la réclamation n'est pas recevable par le juge arbitre, elle sera transmise au jury d'appel de la compétition.

Tout nageur pourra faire l'objet d'un contrôle anti-dopage.

D- LA PUBLICATION DES RESULTATS

Toute réclamation sera transmise par écrit au responsable de la CNSAA dans les 30mn qui suivent l'affichage des résultats par le responsable de délégation.

E- LA REMISE DES RECOMPENSES

Chaque nageur ou groupe de nageurs devra se présenter sans attendre au podium.

Il en est de même pour les responsables de délégation lors des résultats finaux.

Chacun devra observer un comportement et une tenue propre à l'éthique sportive.

Toute réclamation sera transmise directement au responsable du protocole de la CNSAA afin d'apporter réparation si nécessaire et si possible immédiatement.

Le protocole fait partie intégrante de la compétition.

F- DROITS A L'IMAGE

Toute personne réalisant des photos durant l'évènement devra s'assurer des règles de droit à l'image telles que définies par la loi française.

Chaque délégation devra s'assurer que chaque nageur, nageuse, participant bénévole ou officiel de sa délégation ne fait pas obstruction à la prise de photo ou vidéo. Celui qui ne souhaite être photographié veillera à porter un brassard bleu.

En conséquence, lors de la communication des photos ou vidéo de ces personnes dans l'univers public, la personne qui aura diffusé et/ou réalisé la photo pourra être sanctionné par la loi.